

LE GRAND Parisien

75 | PARIS

Météo
Mardi 17 août
2021

Matin
14°



Midi
22°



Soir
18°



BOBET LA MONTAIGNE



Votre fait du jour

Le grand retour des plantes médicinales franciliennes
P. VI-VII

En pleine forme
Plongée au cœur de l'apnée
P. XI



CIRCULATION | La création de la zone à trafic limité (ZTL) du centre de la capitale, annoncée pour 2022, ne semble plus aussi urgente pour la municipalité. Anne Hidalgo est engagée sur d'autres fronts.

Le projet de semi-piétonnisation du cœur de Paris reporté à 2023 ?

CHRISTINE HENRY

ANNE HIDALGO va-t-elle finalement renoncer (provisoirement) à de nouvelles restrictions de la circulation à Paris, un peu à l'image d'Emmanuel Macron sur le contrôle technique des deux roues ? La question est posée. Après la polémique soulevée par l'annonce en mai de la mise en place en 2022 d'une zone à trafic limité (ZTL) visant à supprimer la circulation de transit dans le centre de Paris (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements) et au nord du boulevard Saint-Germain (5^e, 6^e et 7^e), la maire de Paris pourrait repousser d'un an le projet. La maire PS, Anne Hidalgo, qui sera probablement candidate à la présidentielle de 2022 en septembre, s'éviterait ainsi de nouvelles polémiques dans les mois qui viennent.

Riverains et commerçants dubitatifs

Si la mesure est plutôt plébiscitée par un grand nombre de Parisiens soucieux de respirer un air moins pollué, elle est contestée par une partie des automobilistes (quelque 180 000 véhicules traversent la zone chaque jour), les chauffeurs de VTC et les commerçants qui craignent de perdre une partie de leur clientèle. C'est le cas notamment des galeristes et antiquaires de Saint-Germain-des-Près qui bataillent pour faire reculer la Ville. Leurs représentants ont été reçus une deuxième fois à l'Hôtel de Ville en juillet.

« Lors de notre rencontre, le conseiller mobilité d'Anne Hidalgo, Pierre Lombard, nous a indiqué que le projet pourrait être repoussé en 2023. Quelques jours plus tard, le député du 5^e, 6^e et 7^e arrondissement Gilles Legendre (LREM)



Rue des Beaux-Arts (VI^e), le 1^{er} juillet. Marie-Hélène de la Forest Divonne (au centre), présidente de l'association Jeudi des beaux-arts, s'oppose à la mise en place d'une zone à trafic limité au nord du boulevard Saint-Germain.



Des études d'impact vont être lancées. Toutes les options sont sur la table. Une décision sera prise d'ici la fin de l'année.

DAVID BELLUARD, ADJOINT EELV CHARGÉ DE LA CIRCULATION

“ Nous demandons à la mairie de Paris de faire évoluer son projet et de maintenir la circulation pour préserver la vitalité des commerces et aussi parce que c'est la vie ”

UN COMMERÇANT DE LA RUE DES FRANCS-BOURGEOIS (IV^e)

nous a confirmé que la décision était prise », confie Marie-Hélène de la Forest Divonne, galeriste installée rue des Beaux-Arts (VI^e), qui faisait partie de la délégation aux côtés de Marion Papillon, représentante du comité professionnel des galeries d'art.

Une décision à l'automne

Mais la présidente du Jeudi des beaux-arts, une association culturelle, se garde bien de crier victoire. « C'est une avancée mais nous restons prudents, nous continuons à mobiliser les associations et fédérations et comptons bien reprendre notre bâton de pèlerin à la rentrée pour obtenir l'abandon de ce projet. Et s'il est maintenu, nous continuerons à

batailler pour que la circulation soit le moins entravée possible », prévient-elle. Une pétition lancée par des riverains, libraires et d'autres acteurs du quartier avait recueilli 1 900 signatures quelques jours après l'annonce de la Ville.

Patrick Aboukrat, président du comité Marais Paris a, de son côté, rencontré le maire (PS) de Paris Centre, Ariel Weil, en juillet pour faire entendre la voix des riverains et des commerçants. « On n'est pas pour - le tout - voiture mais on ne veut pas non plus que Paris devienne une ville entièrement piétonne. Nous demandons à la mairie de Paris de faire évoluer son projet et de maintenir la circulation pour préserver la vitalité des commerces et aussi

parce que c'est la vie », insiste ce commerçant de la rue des Francs-Bourgeois (IV^e) qui milite pour la réouverture de la rue de Rivoli aux voitures.

Les élus de droite mobilisés

Rachida Dati, maire (LR) du VI^e et présidente du groupe d'opposition Changer Paris au Conseil de Paris, et Jean-Pierre Lecoq, maire (LR) du VI^e, sont mobilisés eux aussi. Dans une lettre adressée à Anne Hidalgo en juillet, ils expriment leur « complète opposition au projet » et demandent son « abandon concernant la rive gauche ». « Sans étude d'impact ni plan de circulation, sans compensation ni projection financière, les projets de ZTL et de modification de la

circulation sur le boulevard Saint-Germain ne sont pas crédibles », fustigent les deux maires d'arrondissement de droite qui déplorent que leur courrier soit resté sans réponse. Jean-Pierre Lecoq s'insurge également contre le projet de mise en place d'un macaron autorisant la circulation des résidents dans la zone.

Selon la Ville, la concertation lancée en juin devrait se poursuivre jusqu'à l'automne. La mise en place du dispositif sera-t-elle finalement reportée ? « Des études d'impact vont être lancées. Toutes les options sont sur la table. Une décision sera prise d'ici la fin de l'année, répondez laconiquement David Belliard, adjoint (EELV) chargé de la circulation. ■